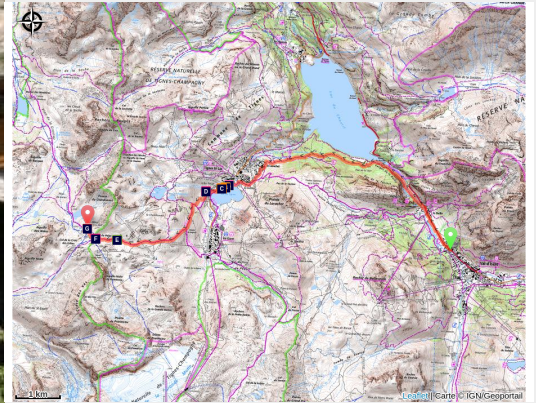


Val d'Isère -> Col du Palet (GTT10)

Vanoise - VAL D'ISERE



Val d'Isère (APTV)



En chemin vers le Parc national de la Vanoise

Cette étape traverse les stations de Val d'Isère et de Tignes, en longeant le barrage du Lac du Chevril. Le contraste est saisissant entre les espaces urbanisés et les zones naturelles. L'arrivée au col du Palet marque l'entrée dans le Parc national de la Vanoise.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 11.7 km

Dénivelé positif : 950 m

Difficulté : Facile

Type : Traversée

Thèmes : Architecture, Lac et glacier, Point de vue

Itinéraire

Départ : Val d'Isère

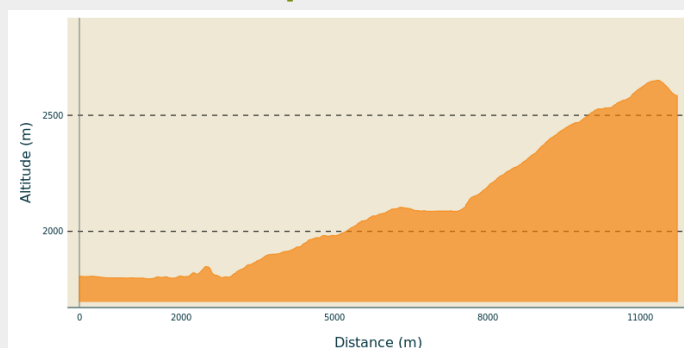
Arrivée : Refuge du Col du Palet

Communes : 1. VAL D'ISERE

2. TIGNES

3. PEISEY-NANCROIX

Profil altimétrique



Altitude min 1796 m Altitude max 2651 m

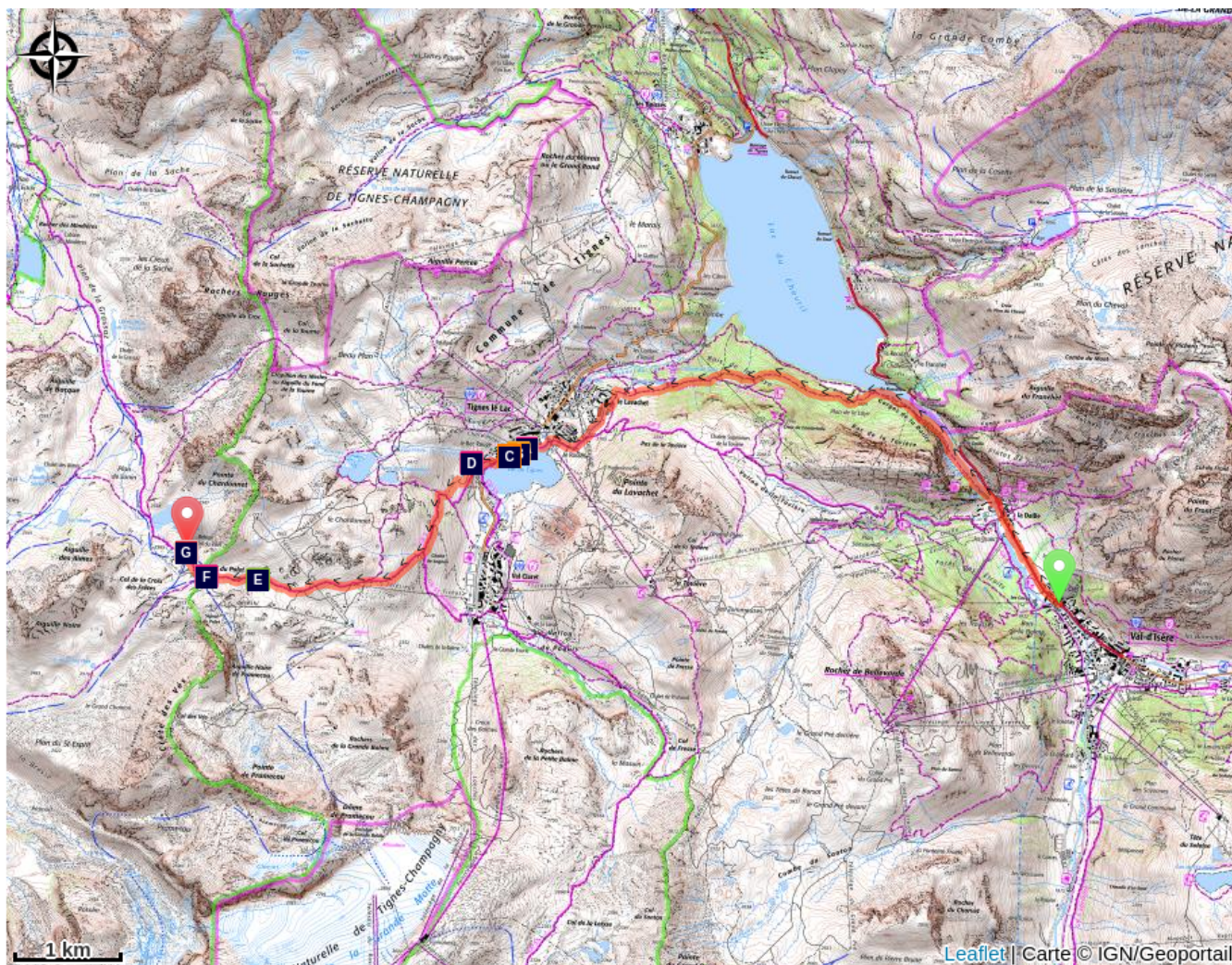
De Val d'Isère, rejoindre la Daille, puis traverser les gorges pour continuer le sentier de la rive gauche. Une splendide via ferrata est tracée dans la haute falaise calcaire qui domine le chemin.


200 mètres avant d'arriver à l'ancienne carrière utilisée pour la construction du barrage, suivre le sentier qui remonte sur la gauche en direction du Lavachet. Ce dernier décrit une traversée dans le bois de la Laye avant d'arriver à Tignes dans le quartier du Lavachet.

Contourner le lac de Tignes par la rive gauche en suivant le GR5. Suivre la direction du col du Palet, le sentier remonte les pentes d'herbe aménagées pour le ski. Bordé de pelouses fleuries, le sentier offre une vue plongeante sur le lac et les infrastructures touristiques de Tignes.

La pente s'adoucit, avant d'arriver au col (2652m). Descendre une centaine de mètres derrière le col pour trouver le refuge du Col du Palet sur la droite (2585m). On entre alors dans le Parc national de la Vanoise.

Sur votre chemin...



-  Les Grandes Dames de Tignes (A)
-  Lac de Tignes (C)
-  Le traquet motteux (E)
-  Le refuge du col du Palet (refuge du Parc) (G)
-  Station de Tignes (B)
-  Vue sur le lac de Tignes (D)
-  La face nord de la Grande Casse (F)

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national de la Vanoise est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.vanoise-parcnational.fr

Recommandations

Faire attention au niveau du plan de la Laye et de la traversée du bois, le sentier aérien, passant sous le rocher du Saut, peut être sujet aux éboulements.

Comment venir ?

Transports

Train jusqu'à Bourg-Saint-Maurice puis autocar jusqu'à Val d'Isère.

Horaires et réservation conseillée 48h à l'avance : www.altibus.com

Accès routier

Suivre la D902 jusqu'au village de Val d'Isère.

Parking conseillé

Parking de la Daille

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Gypaète barbu

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Novembre, Décembre

Contact :

Parc national de la Vanoise

Jérôme CAVAILHES - 06.89.17.78.02 jerome.cavailhes@vanoise-parcnational.fr

ATTENTION : nidification du Gypaète barbu !

En concertation avec les acteurs locaux, une zone de sensibilité majeure (ZSM) a été définie pour les Gypaètes barbus des gorges de la Daille.

Toutes les activités dans cette zone sont à proscrire : survol motorisé ou non motorisé, ski, randonnée, chasse, escalade, etc ...

En particulier, la via ferrata est fermée en période de reproduction.

Cette espèce est particulièrement sensible au dérangement. Afin de favoriser les conditions de reproduction jusqu'à l'envol d'un gypaéton, il s'est avéré nécessaire de mettre en place cette zone sensible.

Carte précise: www.vanoise-parcnational.fr/fr/download/file/fid/10078

Sur votre chemin...



📍 Les Grandes Dames de Tignes (A)

Au bord du lac, prenez un instant pour lever les yeux vers les sommets qui vous entourent... Magnifiques n'est-ce pas ? Saurez-vous reconnaître les trois « Grandes Dames » de Tignes ?

Vous pourrez distinguer la Grande Motte (3653 m), célèbre par son glacier (et accessoirement logo de la station), et sa voisine la Grande Casse (3855 m) avec sa ligne de crête et ses parois beaucoup plus abruptes. Derrière vous, la Grande Sassièrè, qui est le sommet le plus haut de France accessible sans matériel en été : une randonnée qui vous amènera à 3747 m d'altitude !

Crédit photo : Andy Parant



🕒 Station de Tignes (B)

Station de 30 000 lits touristiques, Tignes est relié à Val d'Isère par remontées mécaniques depuis 1970. Contrairement à Val d'Isère la station de Tignes ne s'est pas construite autour de son village, à cause de la mise en eau du barrage qui a noyé son village originel en 1952.

La commune a choisi d'aménager entièrement une station à 2100m d'altitude. Créée de toute pièce, elle suit le modèle des stations "intégrées" qui se développe avec le "plan neige" dans les années 1960.

Crédit photo : APTV



🏊 Lac de Tignes (C)

Gelé en hiver (on le traverse à pied !), le lac naturel de Tignes se transforme en été en un terrain de jeu idéal pour les sportifs, les familles, les pêcheurs, les gourmands... À ne pas manquer : l'acroland, soit LE spot le plus décoiffant de la base nautique ! Équipé d'une combinaison, d'un casque et d'un gilet de sauvetage, les amateurs de laissent glisser sur le dos, à plat ventre, sur un bodyboard ou en bouée gonflable sur les 7 rampes de hot jumping... avant de plonger dans le lac. Un spectacle rafraîchissant !

Crédit photo : Andy Parant



🏠 Vue sur le lac de Tignes (D)

Image paradoxale que ce lac de barrage, qui reconstruit une image de nature par un effet d'industrie, et qui représente un pur geste humain en bannissant le paysage humanisé. Plus étonnants encore, ce paysage réservoir, qui se vide tous les dix ans en redonnant à voir l'image d'un passé villageois, et cette eau apparemment emprisonnée, pourtant en communication permanente avec l'Arc et l'Isère par d'intimes galeries rejoignant L'Ecot et Malgovert. Paysage à double face et à double fond.

Crédit photo : Editions Jansol Chambéry



🏠 Le traquet motteux (E)

Parmi les oiseaux fréquentant les pelouses alpines, le traquet motteux se reconnaît en vol au large T inversé sur fond blanc qui colore l'extrémité de la queue. Cet insectivore, peu farouche, ne nous honore de sa présence qu'à la belle saison avant de rejoindre en fin d'été ses quartiers en Afrique.

Crédit photo : PNV - POULET Laetitia



🏠 La face nord de la Grande Casse (F)

Au col du palet, vous entrez dans la zone réglementée du Parc national de la Vanoise. Ici, la vue sur la face nord de la Grande Casse est impressionnante avec son glacier suspendu. Point culminant du massif de la Vanoise (alt. 3855 m), cette face noirâtre de 900 m est constituée de calcaire issu de dépôts marins. À sa gauche, le sommet de Grande-Motte et à sa droite, l'aiguille de l'Épena.

Crédit photo : PNV - FOLLIET Patrick



Le refuge du col du Palet (refuge du Parc) (G)

Le refuge du Palet est composé de 2 bâtiments. Celui en pierre est un ancien bâtiment militaire, qui héberge maintenant la salle à manger, la cuisine et le logement des gardiens. En descendant vers Champagny, on peut voir quelques poteaux de bois couchés à terre, qui supportaient l'ancienne ligne téléphonique militaire. Dans le chalet en bois qui a été reconstruit en 2008, se trouvent les dortoirs et les sanitaires. Un WC sec a été rajouté entre les 2 bâtiments et un local technique abrite la pile à hydrogène qui fournit de l'électricité. Le refuge est gardé 3 mois en hiver, de février à avril, pour les pratiquants de la montagne enneigée, en ski de randonnée ou en raquettes. Et il est gardé 4 mois l'été, de juin à septembre, pour les randonneurs pédestres.

Crédit photo : PNV - BUCZEK Jessica